

Ascendance VITALIS en métropole

compléments par *Eric Pouillevet* à :

De Marseille aux Antilles, les VITALIS et familles alliées

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art33.pdf>

Le patronyme VITALIS semble assez répandu en Provence. Outre les familles citées, il en existe une autre, originaire de Toulon, fixée à Aix en Provence en 1668, dont les descendants sont marchands de soie, marchands drapiers. Il faudrait voir si Joseph VITALIS revendiquait des armoiries en 1696.

Page 4 :

I Du mariage de Jehan VITALIS et Catherine REMUSAT sont nés au moins 4 enfants :

1 Louise VITALIS

b 05/02/1611 Draguignan

+ après mai 1650

x 01/08/1627 Draguignan, Esprit **BARNETY**, marchand à Draguignan, fils de Pierre et de Anne de CAPRILLIS

o /1609

+ après mai 1650

d'où postérité subsistante

2 **Antoine** VITALIS

qui suit en II

3 Gaspard VITALIS

marchand de Draguignan, habitant Marseille (1646)

+ après juin 1688

Cm Me Antoine Marguerit 08/09/1646 ¹

ax Claire ISSAUTIER, fille de + Antoine, marchand à Marseille, et Jaumette ESPANETTE

Cm 09/01/1661 ² : la dot de Claire est de 3 600 livres, dont 3 000 comptant, et 600 en coffres et ameublement. Le marié apporte 2 000 livres. Le père, Jean VITALIS, mentionne son autre fils qui aura 2 000 livres en héritage. Témoins : Pierre Pellyssier, docteur en médecine, Jean Plesent, consul, de Marseille

bx 09/01/1661 Marseille, Les Accoules, Marguerite AMPHOUX (ou ENFOSSE ou ANFOSSY), fille de + Pierre, de Marseille, et Magdeleine SAVINE

+ ca 1678 : testament de Marguerite Amphoux femme de Gaspard Vitalis, AD13, 358 E 129 f° 406

4 Lucrèce VITALIS

b 16/01/1632 Draguignan

+ après janvier 1689

x 23/05/1660 Draguignan, Jacques **AILHAUD**, fils de Etienne et de Minerve MARTIN

b 01/08/1632 Draguignan

d'où postérité subsistante

¹ AD13 356 E 118 f° 1169.

² AD13 364 E 331 f° 22.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il Antoine VITALIS, fils de Jean a bien été deuxième échevin de Marseille du 01/11/1672 au 31/10/1673 ³, fonction attestée par l'autorisation de s'installer à Smyrne accordée à Jean VITALIS, son fils, le 13/11/1704.

Porte : « D'azur, à deux lions affrontés d'or lampassés et armés de gueules, supportant chacun d'une patte une tour d'argent, maçonnée de sable, laquelle est accompagnée (accostée) en chef d'une étoile d'or à dextre, et d'un croissant d'argent à sénestre » ⁴

21/12/1686, testament d'Antoine VITALIS ⁵, ancien échevin, natif de Draguignan ; demande à être inhumé dans l'église de la Sainte Trinité ; légataire universel, Jean VITALIS, son fils ; légataires particuliers : cinq institutions de charité de la ville pour 40 livres chacune, Jean Baptiste VITALIS, son autre fils, pour 15 livres outre les 40 000 livres qu'il lui a données lors de son mariage, Catherine VITALIS, sa fille, femme de Jean BOURGUIGNON, pour 15 livres, outre la dot qu'elle a eue lors de son mariage.

Du mariage d'Antoine VITALIS et Françoise ISSAUTIER ⁶ sont sortis au moins trois enfants :

1 Catherine VITALIS

Cm 31/07/1661 Me Charpuys à Marseille ⁷

x 30/07/1661 Marseille, Les Accoules, Jean **BOURGUIGNON**, marchand bourgeois, fils émancipé d'Isnard et de feu Marquise DAMPMARTIN .⁸

+ entre 08/1701 et 01/1711

2 Jean VITALIS

bourgeois de Marseille, marchand négociant (1696)

baptisé 14/05/1648 Marseille, Les Accoules ; p Gaspard Vitalis ; m Homiore Isautier

+ avant août 1723

ax Anne de ou du REVEST

+ ca 1685 « ensevelie à La Trinité depuis 4 ans » (07/1689)

bx 24/07/1689 Marseille, Les Accoules ⁹, Clère DESCAMPS, fille de Jean, avocat, et de Marquise DESAULT

o ca 1662 Marseille, Les Accoules

+ entre 07/1725 et 12/1746

d'où 6 enfants du premier mariage et 11 ou 12 du second. De Charles, deuxième enfant du deuxième mariage descend une partie de la famille de BOISGELIN

19/06/1688, testament de Jean VITALIS ¹⁰ : il demande à être inhumé dans l'église des révérends pères trinitaires de cette ville ; légataires particuliers : différentes institutions de charité à charge de dire 1 000 messes pour le repos de son âme, Gaspard, Jean Antoine, Marie et Françoise, ses enfants, chacun pour 10 000 livres, somme réduite en cas d'entrée en religion et partiellement convertie en pension ; légataire universel : Antoine VITALIS, son fils aîné, à défaut Gaspard VITALIS, son autre fils, à défaut Jean Antoine VITALIS, son autre fils, à défaut Marie VITALIS, sa fille, à défaut Françoise VITALIS, son autre fille ; en tant que de besoin nomme son père tuteur de ses enfants, et à défaut Gaspard VITALIS, son oncle

³ Armorial des échevins de Marseille, O Teissier et Jean Laugier (1883), page 17.

⁴ Armorial des échevins de Marseille, page 113.

⁵ AD13, 366 E 221 f° 1560

⁶ Ses grands-parents maternels sont bien Jehan ESPANETTE x Catherine BOURGUIGNON.

⁷ AD13, 364 E 272 f° 516.

⁸ Jean BOURGUIGNON et Catherine VITALIS sont les arrière-grands-parents d'Antoine Jean BONNET, notaire à Basse-Terre, époux de Thérèse VITALIS.

⁹ Cm AD13, 356 E 298 f° 366.

¹⁰ AD13, 366 E 223 f° 976.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

porte : « D'azur, à deux lions affrontés d'or lampassés et armés de gueules, supportant chacun d'une patte une tour d'argent, maçonnée de sable, laquelle est accompagnée (accostée) en chef d'une étoile d'or à dextre, et d'un croissant d'argent à sénestre » ¹¹
autorisé à résider dans le Levant : au Caire 13/11/1704, fils de feu Antoine, ancien échevin, et de feu Françoise ISSAUTIER ¹²

3 Jean Baptiste VITALIS, qui suit en III

III Jean Baptiste VITALIS

casuellement en bastide (1696), négociant à Tunis (04/1720)

o ca 1652 + avant 10/1723

Cm 17/08/1680 ¹³ : dot de 13 000 livres ; le futur apporte 1 000 livres qu'il a gagnées pendant son séjour à l'Echelle d'Alep ; son père lui donne 40 000 livres

x 17/08/1680 Marseille, Les Accoules, Valentine OL(L)IVIER, fille de Jacques et de Valentine DE SAINT JACQUES

b 22/02/1664 Marseille, Les Accoules

+ avant 04/1720

1681 : testament de Valentine OLIVIER femme Jean Baptiste VITALIS ¹⁴

d'où au moins 11 enfants, dont 6 fils : Marc Antoine (1681), Jacques (1682), Jean Gaspard (1684), Jean (1685), Joseph Antoine (1696) et **François André**, le plus jeune des enfants. 1652/53 : aucun baptême VITALIS à Marseille Les Accoules

autorisé à résider dans le Levant : à Tunis 31/05/1692, et 1698 (oncle de Gaspard VITALIS) ¹⁵

IV François André VITALIS

+ après 04/1760

Cm 18/10/1723 ¹⁶; dot de 1 000 livres, outre une maison quartier Saint Jean, rue Françoise, tirant de la place de Linchou au palais épiscopal, se joignant avec la maison de messire Faucon et celle de Didier Callefort, d'une valeur de 6 000 livres, outre le legs de 300 livres que lui a fait son père par testament du 01/05/1692, outre les legs de 300 livres qui lui reviennent suite au décès de Jean Baptiste et Mathieu CAUVIN, ses frères

témoins du mariage : Marc Antoine et Jean Vitalis, frères, Joseph Nicolas Fort, bourgeois, François Olivier, bourgeois, Jean Guitton et Jean Baptiste Darbes (ou Dehebes) qui ont attesté la mort des parents, Jean Baptiste Vitalis et demoiselle Ollivier

x 19/10/1723 Marseille, La Major, Marie Lucrèce CAUVIN, fille de feu Cosme, comite d'une galère, et de Catherine OL(L)IVE [o ca 1676, + Marseille La Major 01.08.1731 bx avec Joseph Nicolas FORT, + entre 06/1726 et 08/1731 ¹⁷]

+ après 04/1760

d'où au moins 6 enfants :

¹¹ Armorial de Marseille 1696, notice 390.

¹² GENOM : autorisations de résidence dans les pays du Levant.

¹³ AD13, 366 E 220 f° 984.

¹⁴ AD13, 357 E 172 f° 90.

¹⁵ GENOM : autorisations de résidence dans les pays du Levant.

¹⁶ AD13, 362 E 164.

¹⁷ 06/02/1720, Marseille, La Major, mariage Joseph Nicolas FORT, écuyer, fils de + Jean et + Marguerite DELAPOURS, et Catherine OLIVE, veuve de Cosme CAUVIN, fille de + Esprit et + Anne BOURGUIGNON, tous deux logés à la rue de l'évêché. Cm 05.02.1720, AD13 362 E 162.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 François Antoine VITALIS

b 27/06/1724 Marseille, La Major ; p: Marc Antoine Vitalis ; m Catherine Ollive Du Fort
+ 11/07/1724 Marseille, La Major ; 15 jours (f° 55 et 59)

2 Jean Baptiste Joseph Nicolas VITALIS

b 19/06/1726 Marseille, La Major ; p noble Joseph Nicolas Fort ; m Delle Cécile Carry [=
femme de Jean Baptiste Olive, grand-oncle maternel]

+ 03/08/1726 Marseille, La Major

3 Françoise Valentine VITALIS

b 28/08/1727 Marseille, La Major ; p Jean Pierre Cauvin ; m Françoise Vitalis

4 **Jean François VITALIS**

négociant à l'île Saint Vincent, puis à La Souffrière (île Sainte Lucie)

b 01/02/1729 Marseille, La Major ; p Jean Vitalis ; m Catherine Cauvin

+ 12/10/1790 La Souffrière

auteur de la branche de Sainte Lucie

5 **Joseph VITALIS**

négociant au bourg de Basse Terre

b 01/02/1731 Marseille, La Major ; p Abraham Mesnier ; m Anne Ollive

+ 12/03/1784 Basse Terre-St François

auteur de la branche de la Guadeloupe

6 Mathieu Gaspard VITALIS

b 24/02/1732 ; p Mathieu Tiscard ; m: Catherine Defour

et peut-être :

7 Jean Joseph VITALIS

o Marseille, La Major

+ 02/11/1788 hôpital militaire de Pointe à Pitre « pauvre sans secours »

Les ascendances féminines

page 5

Louis de SAINT JACQUES, mari de Marguerite DUROURE, est bien d'origine juive. On pourra consulter l'ouvrage passionnant de Danièle Iancu-Agou « Juifs et néophytes en Provence (1469 – 1525) », Revue des Etudes juives, chez Peeters, 2001.

Ascendance des enfants de Antoine Jean BONNET et Marie Thérèse VITALIS

pages 47 et 56

(voir aussi p. 10-11 de « Notaires de la Guadeloupe au XVIIIe siècle », 2014-34)

2 Antoine Jean BONNET o ca 1749 Marseille + 12/01/1836 Basse-Terre

x 30/09/1776 Basse-Terre Saint-François

3 Marie Thérèse VITALIS o 26/09/1761 Basse-Terre + 07/01/1864 Basse-Terre

4 Joseph Sauveur BONNET, notaire à Marseille, o ca 1722

x 18/04/1747 Marseille, Saint-Martin

5 Thérèse Victoire Elisabeth BOURGUIGNON, o ca 1727

6 Joseph VITALIS

b 14/03/1731 Marseille La Major + 12/03/1784 Basse-Terre 12.03.1784

x 29/04/1760 Basse-Terre

7 Thérèse DOURNAUX

b11/12/1730 Basse-Terre Saint-François + 03/06/1801 Basse-Terre Saint-François

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 8 Jean Sauveur BONNET, notaire à Marseille, o ca 1688
x 05/12/1713 Marseille La Major 3
- 9 Marie Rose FOUQUE, o ca 1696
- 10 Joseph BOURGUIGNON, négociant, o ca 1675, + après 04/1747
Cm Me Maure, Marseille 17/12/1712 (14 000 livres)
x 20/12/1712 Marseille Saint-Martin
- 11 Thérèse Catherine VENTRON
- 12 François André VITALIS (ci-dessus, IV)
x 19/10/1723 Marseille La Major
- 13 Marguerite Lucrèce CAUVIN
- 14-15 Pierre DOURNAUX x Catherine DUVAL : voir page 36
-
- 16 Pierre BONNET, de Marseille Saint-Laurent
- 17 Catherine CHAVE
- 18 Joseph FOUQUE
x 14/12/1686 Marseille La Major
- 19 Catherine JARDIN
- 20 Jean BOURGUIGNON, marchand bourgeois, + entre 08/1701 et 01/1711
Cm 31/07/1661 Me Charpuys à Marseille (AD13 364 E 272 f° 516)
x 30/07/1661 Marseille Les Accoules
- 21 Catherine VITALIS, o ca 1643, + entre 11/1719 et 04/1723
- 22 Louis VENTRON
x Marseille Saint-Martin 29.03.1693
- 23 Catherine ROUVIÈRE
- 24-25 Jean Baptiste VITALIS x Vallentine OLLIVIER (ci-dessus III)
- 26-27 voir ci-avant ascendance Jean François VITALIS
- 28-31 voir page 36
-
- 40 Isnard BOURGUIGNON
x Cm 02/02/1617 Marseille (AD13 364 E 126)
41. Marquise DAMPMARTIN
- 42 = 48 Antoine VITALIS
x Cm 17/09/1642 Me Marguerite à Marseille (AD13 356 E 298 f° 1279)
- 43 = 49 Françoise ISSAUTIER

Antoine Jean BONNET et Marie Thérèse VITALIS sont donc cousins au 4^{ème} degré.

NDLR

Eric Pouillevet a aussi reconstitué l'ascendance Vitalis à Marseille, en remontant pour certaines familles jusqu'au 13^e siècle, grâce aux archives départementales, aux contrats de mariage relevés par l'EGMT et mis sur Geneabank, aux dépouillements des contrats de mariages de Marseille de François Barby et au site Geneanet de ce dernier sous le pseudo « canebière », à Anciennes familles de Provence, à genobco.free.fr.

Nous ne reproduisons pas ici cette longue liste, qui nous éloigne beaucoup trop de la généalogie des Antilles mais vous pouvez la lui demander à son adresse : epouillevet@gmail.com

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)